

FICHE DE POSTE

NOM DE L'ASSOCIATION

Direction Administrative



ECOLE DE MUSIQUE PARTITION à 4

Aigrefeuille – Boussay – La Planche - Vieillevigne

MISSION ET FINALITÉ DE L'EMPLOI

SECTEUR / SERVICE

En binôme avec la direction pédagogique, participe à la mise en œuvre du projet associatif sur les volets administratifs, ressources humaines et vie associative, en cohérence avec le projet pédagogique de l'école.

Ecole de musique associative

DOMAINES D'ACTIVITÉS / ACTIVITÉS

POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

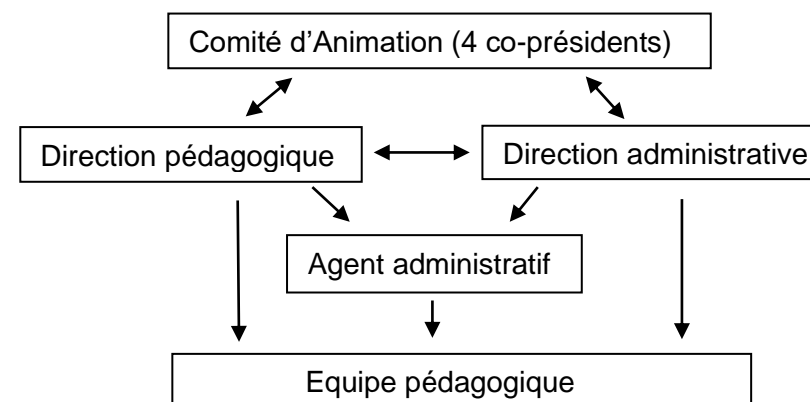
Missions principales : 4 volets

1 - Volet Ressources Humaines

- Participe au recrutement de l'équipe pédagogique et à l'élaboration du plan de développement des compétences (formation professionnelle)
- Suivi administratif des salariés (Contrats, salaires, arrêts, ...)
- Effectue des entretiens individuels annuels des professeurs

2 - Volet Gestion administrative/financière

- Suivi relation adhérents (inscriptions, finances,...) en lien avec l'agent administratif/trésoriers
- Suivi réglementations/sécurité des équipements
- Suivi financier (BP, investissements, analyse financière, orientations budgétaires) en lien avec le comité d'Animation.
- Suivi gestion du matériel (entretien, achats,...)



	SPÉCIFICITÉS DU POSTE
<p>3– Volet Vie associative / Animation locale / Lien avec les partenaires</p> <p>Participe activement à la réflexion et à la mise en œuvre des décisions stratégiques pour le développement de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assure le lien entre le Conseil d’Administration (CA) et les différentes commissions bénévoles. <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation régulière au CA de l’association. • Lien avec les bénévoles des « cellules locales » par sites d’enseignement. • Suivi administratif des partenariats culturels du territoire <ul style="list-style-type: none"> ○ Echange régulièrement avec le service culturel en charge de la compétence musique (collectivité, interco, agglo) ○ Anime une coopération et partenariat avec d’autres établissements d’enseignement musical du territoire • Participe à l’organisation de manifestations musicales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Déclarations SACEM, Guso, conventions partenariales ○ Préparation d’outils organisationnels pour fédérer les adhérents <p>4 - Volet Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participe aux mises à jour du site internet/page fb en lien avec la Commission communication. 	<p>Déplacements à prévoir sur les différents sites d’enseignement.</p> <p>Disponibilité requise pour : Les réunions en soirée avec les bénévoles (Commissions, CA)</p>
POSITIONNEMENT DU POSTE ET PERSPECTIVES	CLASSIFICATION ET REMUNERATION
<p><i>Évolutions possibles du poste</i></p>	<p>Rémunération selon la Convention Collective ECLAT (ex-Animation)</p> <p>Coefficient 375 groupe G.</p>
COMPÉTENCES / CAPACITÉS REQUISES	MOYENS MIS À DISPOSITION
<p><i>Ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être requis dans l’emploi</i></p> <p>Savoirs :</p> <p>Connaissance des fonctions de direction de structure associative Connaissance en gestion financière et RH Connaissance de la Convention Collective ECLAT (Ex Animation) Disposer d’une culture musicale générale</p>	<p>Un bureau (Aigrefeuille sur Maine)</p> <p>Outils informatiques : téléphone mobile, imprimante, Photocopieur, scanner</p>

Savoirs-faire

Bonne connaissance du milieu associatif
Gérer des situations de conflit
Concevoir des outils organisationnels d'ordre administratif
Connaissance en gestion d'équipe et mise en œuvre de dispositifs adaptés.
Bonne maîtrise des outils informatiques

Savoir-être

Savoir travailler en équipe
Savoir prendre des initiatives tout en rendant compte
Être à l'écoute
savoir s'adapter aux différents interlocuteurs
Être disponible

RÉDACTION ET MISE A JOUR

Rédaction le 28/08/2023

RELATIONS FONCTIONNELLES

Travail en binôme avec la directrice pédagogique
Travail permanent avec l'agent administratif polyvalent

Relations permanentes en interne avec le Conseil d'Administration, l'équipe pédagogique et les bénévoles engagés dans les différentes commissions

Relations fréquentes avec les élèves et les parents d'élèves

Coopération fréquentes avec les autres acteurs artistiques et culturels locaux